

ANNEXE 1

La description d'« un » Pétrone par Tacite (*Annales*, livre XVI, chap. 18 et 19).

<p>XVIII. <i>De C- Petronio pauca supra repetenda sunt. nam illi dies per somnum, nox officiis et oblectamentis uitae transigebatur; utque alios industria, ita hunc ignavia ad famam protulerat, habebaturque non ganeo et profligator, ut plerique sua haurientium, sed erudito luxu. ac dicta factaque eius quanto solutiora et quandam sui negligentiam praeferentia, tanto gratius in speciem simplicitatis accipiebantur. proconsul tamen Bithyniae et mox consul uigentem se ac parem negotiis ostendit. dein reuolutus ad uitia seu uitiorum imitatione inter paucos familiarium Neroni adsumptus est, elegantiae arbiter, dum nihil amoenum et molle adfluentia putat, nisi quod ei Petronius adprobauisset. unde inuidia Tigellini quasi aduersus aemulum et scientia uoluptatum potioem. ergo crudelitatem principis, cui ceterae libidines cedebant, adgreditur, amicitiam Scaeuini Petronio obiectans, corrupto ad indicium seruo ademptaque defensione et maiore parte familiae in uincla rapta.</i></p>	<p>XVIII. Pétrone mérite un bref retour en arrière. De fait, il consacrait le jour au sommeil, la nuit aux devoirs et aux charmes de la vie ; si d'autres ont été portés à la renommée par l'activité, il y était arrivé, lui, par la nonchalance ; il ne passait pas pour un débauché et un dissipateur, comme la plupart de ceux qui dévorent leurs biens, mais pour un expert en jouissances. Et dans ses paroles et ses actions, plus il affichait d'abandon et un certain laisser-aller, plus on trouvait d'agrément et une apparence de simplicité. Cependant, proconsul en Bithynie, puis consul, il se montra énergique et à la hauteur des affaires ; puis, retombé dans ses vices, ou encore par un faux semblant de vices, il fut admis par Néron au nombre de ses intimes, devenant l'arbitre du bon goût, en sorte que rien ne semblait agréable et délicat au prince, blasé par l'abondance, sauf ce que Pétrone lui avait recommandé. D'où la jalousie de Tigellinus, qui vit en lui un rival et un meilleur connaisseur des voluptés. Il provoque donc la cruauté du prince, devant laquelle cédaient toutes les autres passions, et signala Pétrone comme ami de Scaevinus, après avoir corrompu un de ses esclaves en vue d'une dénonciation, lui avoir enlevé tout moyen de défense et avoir emprisonné la plus grande partie de sa domesticité.</p>
--	---

XIX. *Forte illis diebus Campaniam petiuerat Caesar, et Cumas usque progressus Petronius illic attinebatur; nec tulit ultra timoris aut spei moras. neque tamen praeceps uitam expulit, sed incisas uenas, ut libitum, obligatas aperire rursus et adloqui amicos, non per seria aut quibus gloriam constantiae peteret. audiebatque referentis nihil de immortalitate animae et sapientium placitis, sed leuia carmina et facilis uersus. seruorum alios largitione, quosdam uerberibus adfecit. iniit epulas, somno indulisit, ut quamquam coacta mors fortuitae similis esset. ne codicillis quidem, quod plerique pereuntium, Neronem aut Tigellinum aut quem alium potentium adulatus est, sed flagitia principis sub nominibus exoletorum feminarumque et nouitatem cuiusque stupri perscripsit atque obsignata misit Neroni. fregitque anulum ne mox usui esset ad facienda pericula.*

XIX. Le hasard fit que César s'était rendu pendant ces jours en Campanie et que Pétrone l'avait suivi jusqu'à Cumès ; détenu dans cette ville, il ne supporta pas plus longtemps l'incertitude entre la crainte et l'espoir. Cependant il ne rejeta pas brusquement la vie : il se fit inciser, puis bander les veines, selon son caprice, puis les fit ouvrir à nouveau, en adressant à ses amis des propos qui n'avaient rien de sérieux et ne visaient pas à gagner un renom de fermeté ; et il entendait en retour, non des réflexions sur l'immortalité de l'âme et les maximes des sages, mais des poésies légères et des vers badins. À une partie de ses esclaves il fit donner des largesses, à certains des coups de fouet. Il prit part au repas, se livra au sommeil, pour que sa mort, quoique forcée, parût fortuite. Il ne rédigea même pas de codicille, comme la plupart de ceux qui périssaient, pour flatter Néron, Tigellinus ou quelque autre parmi les puissants ; mais il retraça en détail les ignominies du prince, en désignant nommément les débauchés et les courtisanes, avec l'originalité de chaque perversion, apposa son sceau sur cet écrit et l'envoya à Néron. Puis il brisa son cachet, afin d'éviter qu'on ne s'en servît ensuite pour fomenter des périls.

Traduction par Pierre Wuilleumier (Paris, Les Belles Lettres, 1978).